

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 24 (1952)

Heft: 8

Artikel: Association vaudoise du Coin-de-Terre : lotissement du Bois-Gentil

Autor: Gilliard, Frédéric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION VAUDOISE DU COIN-DE-TERRE

Lotissement du Bois-Gentil

FRÉDÉRIC GILLIARD, ARCHITECTE

Le lotissement comprend 41 maisons familiales, qui ont été construites sur 3 types différents, soit :

Type A : 21 maisons sur un seul étage habitable, comprenant 4 chambres, cuisine, bain, W.-C. et sous-sol.

Type B : 10 maisons sur rez-de-chaussée et 1^{er} étage, comprenant, au rez-de-chaussée, 2 chambres, cuisine et W.-C. et au 1^{er} étage, 3 chambres et salle de bains.

Type C : 10 maisons identiques au type précédent, mais jumelées.

En 1948, on a construit 12 maisons ; de février 1949 à septembre 1949, on a construit 5 maisons ; et d'août 1949 à fin décembre 1950, on a construit 24 maisons.

Quelques considérations sur les difficultés rencontrées.

La configuration et la nature du sol sur lequel s'édifie le groupe du Bois-Gentil a été cause de diverses complications, premièrement dans l'implantation des maisons sur un terrain en forte déclivité, et ensuite les mesures spéciales qu'il a fallu prendre pour empêcher que des infiltrations d'eau se produisent dans un certain nombre de maisons (drainage spécial).

Pour la construction des premières maisons, les entrepreneurs et l'architecte ont dû faire face à d'innombrables difficultés, le temps était très pluvieux et les routes n'étaient pas encore construites, d'où perte *considérable* de temps et de matériaux. En revanche, en 1949 et plus tard, les travaux ont pu être effectués dans de bien meilleures conditions.

Au sujet du mouvement des terres, il a fallu faire face à de nombreuses difficultés ; en effet, pour la construction des routes, l'association a dû faire amener de la terre de très loin ; sur les parcelles situées au nord de la route, toute la terre des terrassements est restée sur place et, pour quelques-unes, les propriétaires ont dû en acheter. En revanche, sur presque toutes les autres parcelles (type A), la terre creusée était en excédent et il a fallu l'évacuer, ce qui a occasionné des frais supplémentaires. Cet inconvénient ne serait pas arrivé si les maisons au sud de la route avaient été construites avant les autres.

Pour les coulisses et égouts, le régime séparatif a été exigé et chaque maison a une fosse septique (pas prévue au devis initial).

D'autre part, nous avons tenu compte, dans la mesure du possible, des désirs particuliers des propriétaires, et ces désirs étaient nombreux. Presque tous ont demandé des changements et des travaux complémentaires, ce qui a occasionné à l'architecte un travail assez considérable, soit de correspondance, longs et laborieux entretiens, changements dans les plans, demandes de devis aux artisans, établissement de devis et décomptes particuliers, etc...

Réalisation.

Prix de revient moyen au m³ en comparaison avec les prix devisés ci-avant :

1. Première et deuxième étapes.

Type A (2 maisons)	devis	Fr. 77.20
	réalisation	» 74.70
	différence	Fr. 2.50

Type B (7 maisons)	devis	Fr. 83.50
	réalisation	» 78.30
	différence	Fr. 5.20

Type C (8 maisons)	devis	Fr. 81.10
	réalisation	» 78.20
	différence	Fr. 2.90

2. Troisième étape.

Type A normal (14 maisons)	devis	Fr. 71.45
	réalisation	» 70.25
	différence	Fr. 1.20

Type B (3 maisons)	devis	Fr. 77.65
	réalisation	» 77.05
	différence	Fr. —.60

Type C (2 maisons)	devis	Fr. 78.25
	réalisation	» 76.10
	différence	Fr. 2.15

Type A agrandi	devis	Fr. 69.90
	réalisation	» 67.35
	différence	Fr. 2.55

Type A agrandi	devis	Fr. 74.45
	réalisation	» 70.35
	différence	Fr. 4.10

Volume des travaux de construction à fin mars 1951.

Y compris tous les travaux demandés en amélioration par les propriétaires, les travaux extérieurs, égouts, clôtures, ainsi que les frais divers de : droits de mutation, notaire, géomètre, droit d'égout, etc.

Mais non compris les frais de construction de la route, terrains, démolition de l'ancienne ferme.

16 maisons du type A normal	Fr. 679 621.85
5 maisons du type A agrandi	» 232 263.55
10 maisons du type B	» 482 843.10
10 maisons du type C	» 460 574.60
soit au total	Fr. 1 855 303.10
La valeur des travaux supplémentaires exigés par les propriétaires est de	
environ	Fr. 32 596.25
	<u>Fr. 1 822 706.85</u>

Si les travaux avaient été exécutés au prix des devis présentés, leur valeur eût été de » 1 858 000.—

L'économie réalisée a donc été d'environ Fr. 35 300.—

F. Gilliard, architecte.

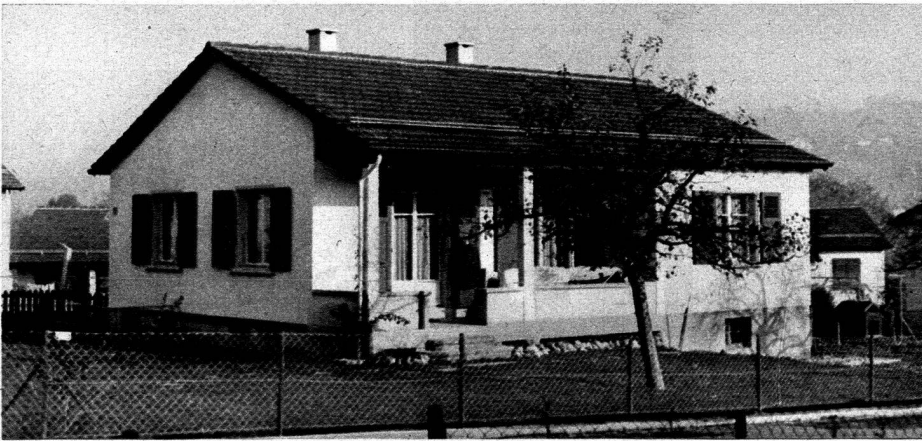
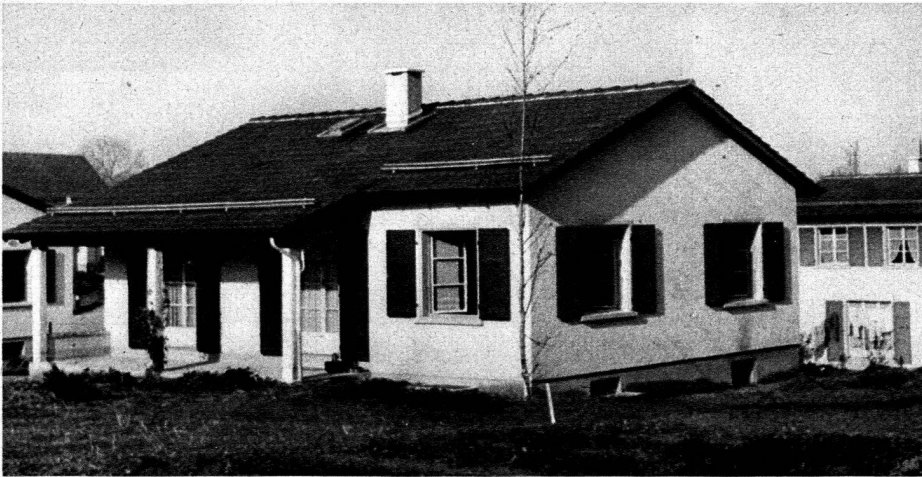


Vue aérienne pendant la construction. (Photo A. Würbler.)

ASSOCIATION VAUDOISE DU COIN-DE-TERRE

Lotissement du Bois-Gentil - Frédéric Gilliard, architecte

Maisons du type A.



Maisons du type C.

